

Province de Québec  
Municipalité de Sainte-Justine

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-  
JUSTINE tenue le 12 jour du mois de janvier 2017 à 19h30 à la Mairie située au 167  
route 204 à Saint-Justine à laquelle réunion sont présents :

Les conseillers :            Bernard Poulin  
                                      André Ferland  
                                      Réjean Labonté  
                                      Dany Turcotte

Mesdames les conseillères Audrey Bédard et Linda Gosselin ont motivé leur absence.

Les membres du Conseil municipal forment le quorum sous la présidence de  
Denis Beaulieu, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. Prière.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux séances du 1<sup>er</sup> et 15 décembre 2016.
4. Comptes fournisseurs au 12 janvier 2017.
5. Périodes de questions.
6. Inspecteur municipal :
  - 6.1 Service incendie.
  - 6.2 Usine de filtration.
  - 6.3 Formulaire de l'usage de l'eau potable 2015.
7. Questions diverses :
  - 7.1 Œuvre des loisirs.
  - 7.2 Projet de loi sur les hydrocarbures.
  - 7.3 Vente des immeubles pour le non-paiement des taxes.
  - 7.4 Social des fêtes.
  - 7.5 Programme de revitalisation.
  - 7.6 Financement règlements d'emprunt 152-15 et 160-16.
  - 7.7 Plan d'action.
  - 7.8 MRC des Etchemins.
8. Correspondance :
  - 8.1 FMQ.
  - 8.2 École des Appalaches.
  - 8.3 Municipalité de Saint-Magloire.
  - 8.4 Syndicat de l'UPA des Etchemins.
9. Période de questions.
10. Levée de l'assemblée.

1-01-17

Il est proposé par Dany Turcotte  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié en y ajoutant l'item suivant :

6.4     PGMR

ADOPTÉE

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX SÉANCES DU 1<sup>ER</sup> ET 15 DÉCEMBRE 2016**

2-12-16

Les procès verbaux des séances du 1<sup>er</sup> et 15 décembre 2016 ont été envoyés aux membres du conseil municipal.

Il est proposé par Réjean Labonté ;  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les procès-verbaux de séances ci-dessus mentionnées soit adoptés.

ADOPTÉE

### **4. COMPTES FOURNISSEURS AU 12 JANVIER 2017 :**

<b>N° chèque</b>	<b>Nom</b>	<b>Montant</b>	<b>Payé</b>
C1600724	NATHALIE LAFONTAINE NOTAIRE EN FIDUCIE	85 207,34	85 207,34
C1600725	AON HEWITT	2 962,66	2 962,66
C1600726	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	8 800,52	8 800,52
C1600727	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	1 271,87	1 271,87
C1600727	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	2 332,12	2 332,12
C1600728	INTERFAS EN FIDUCIE	3 063,01	3 063,01
C1600729	SANI-ETCHEMIN INC.	563,38	563,38
C1600730	OPERATION NEZ ROUGE ETCHEMINS	100,00	100,00
C1600731	L'ESSENTIEL DES ETCHEMINS	200,00	200,00
C1600732	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	222,00	222,00
C1600733	PITNEYWORKS	229,95	229,95
C1600734	HYDRO-QUEBEC	1 159,91	1 159,91
C1600734	HYDRO-QUEBEC	805,84	805,84
C1600734	HYDRO-QUEBEC	822,59	822,59
C1600734	HYDRO-QUEBEC	1 857,50	1 857,50
C1600734	HYDRO-QUEBEC	855,31	855,31
C1600735	BELL MOBILITÉ INC.	80,21	80,21
C1600736	PHILIPPE GOSSELIN ET ASSOCIÉS LTÉE	2 169,03	2 169,03
C1600737	PHILIPPE GOSSELIN ET ASSOCIÉS LTÉE	97,28	97,28
C1600738	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	140,00	140,00
C1600739	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	21 971,89	21 971,89
C1600739	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	54,20	54,20
C1600740	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	22 027,88	22 027,88
C1600741	HYDRO-QUEBEC	1 930,03	1 930,03
C1600741	HYDRO-QUEBEC	1 079,22	1 079,22
C1600742	OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE STE-JUS	1 750,00	1 750,00
C1600743	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	750,00	750,00
C1600743	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	374,64	374,64
	MARIO LAPIERRE	216,96	216,96
	JEAN-PHILIPPE CHABOT	167,25	167,25
	POMPIERS DE SAINTE-JUSTINE	1 700,00	1 700,00
	POMPIERS DE SAINTE-JUSTINE	399,92	399,92
	POMPIERS DE SAINTE-JUSTINE	1 800,00	1 800,00
C1700001	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	140,00	140,00
C1700001	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	306,04	306,04
C1700002	PIERRE MORNEAU	41,37	
C1700003	AON HEWITT	3 868,35	
C1700004	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	10 433,28	
C1700005	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	1 209,59	
C1700005	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	2 964,39	
C1700006	SOGETEL INC.	615,27	
C1700006	SOGETEL INC.	53,93	
C1700007	BUREAUTIQUE GUY DROUIN INC.	1 620,17	
C1700008	IMPRIMERIE APPALACHES INC.	100,38	
C1700008	IMPRIMERIE APPALACHES INC.	34,49	

C1700008	IMPRIMERIE APPALACHES INC.	34,49
C1700009	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	20,00
C1700010	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	160,81
C1700011	MAGASIN COOP STE-JUSTINE	3 054,83
C1700011	MAGASIN COOP STE-JUSTINE	456,75
C1700012	AREO-FEU	172,69
C1700013	POMPIERS DE SAINTE-JUSTINE	250,00
C1700013	POMPIERS DE SAINTE-JUSTINE	1 500,00
C1700014	ENTREPRISES NELSON BÉLISLE INC.	31,62
C1700015	MAURICE BROUSSEAU ET FILS INC.	20,70
C1700016	GARAGE GILLES DUCHAINE	699,85
C1700017	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	662,31
C1700017	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	439,08
C1700018	PME INTER NOTAIRES BELLECHASSE- ETCHEMINS	679,13
C1700018	PME INTER NOTAIRES BELLECHASSE- ETCHEMINS	3 319,19
C1700019	GOUDREAU ET GOUDREAU INC.	70,94
C1700020	DÉPANNEUR SAINTE-JUSTINE	173,81
C1700020	DÉPANNEUR SAINTE-JUSTINE	243,36
C1700021	MUNICIPALITE DE SAINTE-JUSTINE	146,22
C1700022	FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES	74,78
C1700023	PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC.	684,16
C1700024	DORYFOR INC.	398,40
C1700024	DORYFOR INC.	123,25
C1700025	ECCE TERRA. ARPENTEURS- GÉOMÈTRES, SENCRL	3 698,28
C1700026	GARAGE GILLES ROY INC.	5,06
C1700027	FORD APPALACHES INC.	175,33
C1700028	CIMA, SOCIETE D'INGENIERIE	2 207,52
C1700029	TRACTION	500,83
C1700030	PHILIPPE GOSSELIN ET ASSOCIÉS LTÉE	5 186,67
C1700031	CST CANADA - ST-GEORGES	434,73
C1700031	CST CANADA - ST-GEORGES	343,59
C1700031	CST CANADA - ST-GEORGES	970,63
C1700032	ENVIRONEX	246,46
C1700032	ENVIRONEX	326,53
C1700033	LE CENTRE DU CAMION (BEAUCE) INC.	151,77
C1700033	LE CENTRE DU CAMION (BEAUCE) INC.	1 047,41
C1700034	PHIL LAROCHELLE EQUIPEMENT INC.	201,21
C1700035	M.R.C. DES ETICHEMINS	335,90
C1700035	M.R.C. DES ETICHEMINS	2 641,52
C1700036	EMCO DISTRIBUTION LTEE	439,32
C1700037	EBI ELECTRIC	1 120,19
C1700038	COMITE BIBLIOTHEQUE ROCH-CARRIER	500,00
C1700039	CWA / MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ	2 013,21
C1700040	EQUIPEMENT D'INCENDIE RIVE-SUD INC.	349,86
C1700041	SERVICES INFORMATIQUES KEVEN VACHON	1 485,94
C1700042	LECLERC LIVRAISON SPÉCIALE	103,48
C1700043	MAGNOR INC.	18 774,22
C1700044	MAINTENANCE INDUSTRIELLE MOBILE	142,46
C1700045	ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DEMERS INC.	298,92
C1700046	DJL RIVE SUD	2 756,30
C1700047	AUTOMATION R.L. INC.	12 066,23
C1700048	SERVICES SANITAIRES D.F. DE BEAUCE	873,46
C1700049	DATA2CLOUD.CA	88,36
C1700050	LES PORTES 2020 ENR.	1 253,65
C1700051	WAINBEE HYDRAULIQUE SERVICE	21,85
C1700052	GUILLAUME LACHANCE	25,00
C1700053	INTERFAS EN FIDUCIE	3 480,27
C1700054	GROUPE CCL	163,52
C1700055	ORIZON MOBILE	144,87
C1700056	HYDRO-QUEBEC	883,82
C1700056	HYDRO-QUEBEC	463,06

TOTAL	267 887,57	167 608,55
SOLDE À PAYER	100 279,02	
ENCAISSE	- 165 849,65	

3-01-17

Sur une proposition de Monsieur André Ferland,  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés.

ADOPTÉE

## **5. PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

## **6. INSPECTEUR MUNICIPAL :**

### **6.1 Service incendie :**

Le dossier de la régie suit son cours et une rencontre avec des représentants de Saint-Magloire devrait avoir lieu la semaine prochaine. Par ailleurs, une formation en secourisme devrait avoir lieu au printemps.

### **6.2 Usine de filtration :**

Toutes les factures ont été transmises à l'assureur pour la réclamation suite au bris survenu à l'usine de filtration.

### **6.3 Formulaire de l'usage de l'eau potable 2015 :**

Le formulaire de l'usage de l'eau potable 2015 a été accepté dernièrement à l'analyse des débitmètres dont la précision a été jugée acceptable. De plus, l'installation des compteurs d'eau dans les immeubles non résidentiels (ICI), les immeubles mixtes ciblés, les immeubles municipaux et sur un échantillon d'immeubles résidentiels est requise d'ici le 1er septembre 2018.

### **6.4 PGMR:**

Dans le cadre des PGMR de la MRC des Etchemins, il est demandé de trouver 10 personnes qui seraient intéressées à effectuer du compostage avec des composteurs à coût réduit. Une publicité sera faite à cet effet dans le Langevinette de février.

## **7. QUESTIONS DIVERSES**

### **7.1 Oeuvre des loisirs :**

La prochaine réunion de l'Oeuvre des loisirs aura lieu la semaine prochaine.

### **7.2 Projet de loi sur les hydrocarbures :**

Cette lettre du ministre Pierre Arcand a pour but d'informer le conseil municipal que près de 80 amendements ont été déposés au projet de loi no 106 sur les hydrocarbures.

### **7.3 Vente d'immeubles pour le non-paiement des taxes :**

4-01-17

Il est proposé par Bernard Poulin,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine approuve l'état préparé par le directeur général et soumis audit Conseil en regard des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales, le tout conformément à l'article 1022 du Code municipal.

ADOPTÉE

### **7.4 Social des fêtes :**

Le social des fêtes aura lieu demain au Centre civique.

### **7.5 Programme de revitalisation :**

Le directeur général présente au conseil une liste de programme de revitalisation qui a été adoptés dans différentes municipalités. Il préparera un tableau synthèse à cet effet.

### **7.6 Financement règlements d'emprunt 152-15 et 160-16 :**

5-01-17

Il est proposé par Dany Turcotte,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE la Municipalité de Sainte-Justine accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins des Etchemins pour son emprunt par billets en date du 19 janvier 2017 au montant de 160 600 \$ en vertu des règlements d'emprunt numéros 160-16 et 152-15, au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

14 400 \$	2,595 %	19 janvier 2018
14 800 \$	2,595 %	19 janvier 2019
15 200 \$	2,595 %	19 janvier 2020
15 400 \$	2,595 %	19 janvier 2021
100 800 \$	2,595 %	19 janvier 2022

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci;

ADOPTÉE

6-01-17

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Sainte-Justine souhaite emprunter par billet un montant total de 160 600 \$ :

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
160-16	110 000 \$
152-15	50 600 \$

ATTENDU QU'À ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par Réjean Labonté,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'UN emprunt par billet au montant de 160 600 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 160-16 et 152-15 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 19 janvier 2017;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

<b>2018.</b>	<b>14 400 \$</b>
<b>2019.</b>	<b>14 800 \$</b>
<b>2020.</b>	<b>15 200 \$</b>
<b>2021.</b>	<b>15 400 \$</b>
<b>2022.</b>	<b>15 800 \$(à payer en 2022)</b>
<b>2021.</b>	<b>85 000 \$ (à renouveler)</b>

Que pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Sainte-Justine émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme **de cinq (5) ans** ( à compter du 19 janvier 2017), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2023 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 160-16 et 152-15, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE

#### **7.7 Plan d'action :**

Le directeur général propose de faire l'étude du nouveau logo à la suite des assemblées générales annuelles de la Chambre de Commerce et du FIJ qui se tiendront le 23 janvier à compter de 19h30. Le conseil municipal est d'accord avec cette proposition. Les démarches seront donc effectuées en ce sens par le directeur général.

#### **7.8 MRC des Etchemins :**

7-01-17

Il est proposé par André Ferland,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise le directeur général à participer à la rencontre avec les directeurs généraux qui aura lieu à la MRC des Etchemins le 17 janvier;

QUE ledit conseil municipal autorise également Josée Rochefort et Gilles Vézina à participer à la formation « GOnet » qui aura lieu au bureau de la MRC des Etchemins le 1<sup>er</sup> février 2017.

ADOPTÉE

## **8. CORRESPONDANCE :**

### **8.1 FMQ :**

8-01-17

Il est proposé par Bernard Poulin,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine appuie la Fédération québécoise des municipalités dans ses démarches visant à demander au gouvernement de suspendre sa réforme administrative prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et ce, afin de permettre aux différentes associations de producteurs agricoles concernés et municipales dont la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec, de faire les représentations appropriées sur les impacts réels de cette réforme sur les producteurs agricoles et de leur permettre de négocier les modalités de la réforme annoncée de façon à ce que les économies administratives escomptées ne soient pas assumées par les producteurs agricoles et les municipalités et que les producteurs agricoles bénéficient d'une aide favorisant la compétitivité, le développement du secteur agricole et l'établissement des jeunes en agriculture.

ADOPTÉE

9-01-17

Il est proposé par Dany Turcotte,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine demande à l'Honorable Chrystia Freeland, ministre du commerce international à la Chambre des communes, d'appuyer la démarche de l'industrie forestière et du gouvernement du Québec destinée à obtenir un taux spécifique à chaque province et de poursuivre ses efforts de soutien à l'industrie et, par le fait même, à la communauté forestière.

ADOPTÉE

### **8.2 École des Appalaches :**

10-01-17

Il est proposé par Réjean Labonté,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte de verser la somme de 125\$ au conseil des élèves de l'École des Appalaches à titre de contribution financière pour l'année scolaire 2016-2017.

ADOPTÉE

### **8.3 Municipalité de Saint-Magloire :**

11-01-17

Il est proposé par André Ferland,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine appuie le conseil municipal de Saint-Magloire dans ses démarches visant à demander à Emploi-Québec de reporter à l'automne 2017, la formation des opérateurs d'ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées et ce, compte tenu du fait que la période estivale représente la période la plus achalandée pour nos employés pour réaliser les travaux municipaux.

ADOPTÉE

**8.4 Syndicat de l'UPA des Etchemins :**

12-01-17

Il est proposé par Dany Turcotte,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise messieurs Denis Beaulieu et Bernard Poulin à participer au souper-conférence organisé par le Syndicat de l'UPA des Etchemins qui se tiendra le 7 février 2017 à Lac-Etchemin à la Station de ski du Mont-Original.

ADOPTÉE

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:**

Il est proposé par Bernard Poulin

QUE la séance soit levée à 20h20.

ADOPTÉE

S/ \_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

S/ \_\_\_\_\_

PRÉSIDENT